

DSA03



Dispositif de
Soutien à l'Autodétermination

Pour une **société inclusive**,
le **DSA** et ses **faciliteurs** vous soutiennent
dans l'expression de votre **parcours** et la
construction de **votre projet de vie**.



Le **DSA** repose sur votre libre choix et soutient votre pouvoir d'agir.

*Notre volonté,
vous rendre auteur/trice de la construction de votre projet.*

Pourquoi saisir le **DSA** ?

Pour tout questionnement, dans tous les domaines de la vie.



Travail



Vie sociale



Loisirs



Santé



Logement



Mobilité



Etc

Qui peut bénéficier du **DSA** ?



Toute personne en situation de handicap, quel que soit son âge



Avec ou sans notification MDA



Domiciliée dans l'Allier

Le DSA est un service libre et gratuit.



Comment fonctionne le DSA ?

ECHANGER ensemble pour vous présenter le dispositif et recueillir vos attentes afin de concevoir votre projet de vie, le formuler et l'affirmer.

RECHERCHER ensemble des ressources mobilisables dans votre environnement pour mettre en œuvre votre projet.



INFORMER sur vos droits et les possibilités pour vous permettre de faire des choix éclairés, dans une démarche inclusive.



SOUTENIR la libre expression de vos choix et le pilotage de votre projet.

**Nous sommes à vos côtés, à toutes les étapes de votre vie,
au moment où vous le souhaitez.**

CONTACTEZ-NOUS

Sur le département de l'**Allier**,
le **DSA** est composé d'une équipe de
deux **faciliteurs** de choix de vie
joignables :

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



faciliteurs@unapei03.fr



06 14 83 45 23

06 19 53 36 82

